



Effacement ou suppression de mes données personnelles

Par **Nadette**, le **29/10/2011** à **16:45**

Bonjour,

Il y a quelques mois, j'ai remis un dossier complet très personnel à un Courtier pour un Rachat de Crédit. Je me suis vite aperçue qu'il n'avait aucun pouvoir bancaire puisque j'ai dû, moi-même, demander une copie du fichier FCP ET FICP à la Banque de France.

Ce projet n'a pas été réalisé à cause de l'indélicatesse de la personne qui n'a pas manqué de communiquer mes données personnelles (adresse et téléphone). De plus, je suis sur liste rouge et je n'ai pas apprécié du tout.

Je lui en ai fait part mais il n'a pas réagi à ma demande.

Je souhaiterais donc lui demander de supprimer ou effacer mes données personnelles en sa possession (ce qui est préférable, je pense, que de m'opposer à ce que mes coordonnées soient communiquées).

Dois-je lui adresser un courrier avec AR ? me référer à un décret ? lui demander un numéro d'enregistrement ?

Merci pour votre aide et bien sincèrement.